

PROJET PEDAGOGIQUE

Du Centre « Comité Culture et Loisirs

Périscolaire



SOMMAIRE

- 1. IMPLANTATION ET ENVIRONNEMENT**
- 2. MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT**
- 3. LE PROJET EDUCATIF**
- 4. LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE**
- 5. LES RYTHMES DE VIE DE L'ENFANT**
 - LES PETITS 3-6 ans**
 - LES ENFANTS 6-10 ANS**
- 6. LE PERSONNEL PEDAGOGIQUE**
- 7. LES REUNIONS**
- 8. EVALUALUATION**
- 9. CONCLUSION**

1. IMPLANTATION ET ENVIRONNEMENT

Le Centre « Comité Culture et Loisirs est implanté au 4 rue de la Mairie 62490 Vitry en Artois.

Vitry-en-Artois est une commune française située dans le département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France. La commune est le siège de la communauté de communes Osartis Marquions qui regroupe 49 communes et compte 42 651 habitants en 2021.

Localisée dans le sud-est du département du Pas-de-Calais, dans le pays d'Ostrevent (commune la plus à l'ouest), Vitry-en-Artois est une commune traversée par la Scarpe canalisée et située, à vol d'oiseau, à 8 km au sud-ouest de la commune de Douai (aire d'attraction) et à 15 km au nord-ouest de la commune d'Arras (chef-lieu d'arrondissement et préfecture du Pas-de-Calais).

Le territoire de la commune est limitrophe de ceux de sept communes. Les communes limitrophes sont Biache-Saint-Vaast, Brebières, Fresnes-lès-Montauban, Izel-lès-Équerchin, Noyelles-sous-Bellonne, Quiéry-la-Motte et Sailly-en-Ostrevent.

Association :

Le Comité Culture et Loisirs de Vitry-en-Artois est une institution locale dédiée au développement et à l'animation culturelle et éducative de la commune et de ses alentours. Il s'agit d'un acteur essentiel pour la promotion du bien-être et de la qualité de vie des habitants, en proposant une large gamme d'activités et de services. L'établissement, dont l'adresse est 29 Rue de Douai, 62490 Vitry-en-Artois, France, est facilement accessible et met à disposition des ressources précieuses pour les familles et les individus.

2. MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT

L'accueil de Loisirs périscolaire :

L'accueil des enfants se fait par tranches d'âge, chacune bénéficie d'espace qui lui sont réservés, ses espaces sont pensés en fonction des règles de sécurité imposées par les services d'état (PMI, DDCS). L'équipe d'animation veille, par sa connaissance des stades de développement de l'enfant, à aménager des espaces spécifiques permettant le respect du rythme de vie de chacun, le développement des capacités de l'enfant et de susciter l'intérêt chez l'enfant afin de répondre au mieux à ses besoins. L'aménagement des salles se fait selon la thématique choisie par l'équipe par période d'activité (période de 7 semaines entre chaque vacance). Les thématiques doivent être décidées selon les différents échanges entretenus avec les enfants, lors des moments tels que les goûters, repas, temps libres. L'équipe d'animation impulse par sa créativité et son imagination un lieu propice à l'épanouissement des enfants. Les locaux seront donc une ressource que l'équipe pédagogique saura aménager et valoriser au service du développement de l'enfant et des projets d'activités qui en découlent.

Horaires :

- **Périscolaire :** Le centre est ouvert de 7h à 8h45 pour la garderie du matin
 - : 16h30 à 19h00 pour la garderie du soir

Déroulement sur le temps périscolaire :

07h00 : Ouverture des locaux, chaque animatrice est présente dans sa salle pour accueillir les enfants. Accueil des enfants et parents Temps d'animation, comptines, chants, histoires, activités manuelles...

09h00 : Les enfants sont accompagnés à l'école.

16h00 : Préparation du goûter pour l'ensemble de l'équipe, moment pour les animateurs de se retrouver.

16h30 : l'équipe récupère les enfants à l'école

18h45 Accueil des parents Animation diverses, jeux de société, en extérieur, activités manuelles

19h00 : Fermeture des locaux.

- **Conditions d'inscriptions :**

Un dossier d'inscriptions doit être remplis au pr

Les locaux :

Les temps périscolaires sont organisés et fonctionnent dans une structure bien agencée avec :

Au rez-de-chaussée :

- Une grande salle
- Une salle pour le rangement du matériel
- Des sanitaires pour adultes et pour les enfants
- Une salle de jeux
- 1 sas d'entrée
- Une grande cuisine

Au 1^{er} étage :

- Une salle de rangement de matériel
- Deux bureaux
- Une salle d'activité

3. LE PROJET EDUCATIF

- Faire du Centre un acteur du développement social à l'échelle de la commune.
- Promouvoir le Centre auprès de nouveau public.
- Renforcer l'action de l'association sur l'ensemble de la ville.
- Développer les lieux d'expression et de participation
- Renforcer la lutte contre l'exclusion des publics fragiles
- Développer une politique de loisirs de qualité

4. LES INTENTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, activités, jeux. En réfléchissant sur le thème même des vacances, nous pourrons adapter au mieux notre méthode de travail et les objectifs que nous souhaitons atteindre.

Après réflexion et concertation, l'équipe définit le temps périscolaire, comme suit :

Un équipement au service de la population, générateur de rencontres entre les habitants des différents quartiers, où peuvent se rencontrer les associations sportives et culturelles.

Un lieu ressource de loisirs pour les enfants et les jeunes, offrant un cadre et des moyens d'actions variés.

- Un espace de découverte et de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de vivre la réalité collective avec ses pairs, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres.
- Un espace de rencontre avec les parents, qui leur permettra de s'investir à leur manière dans la vie du centre, de manière régulière, ou tout simplement en prenant le temps de discuter avec l'équipe.

De ce fait, l'équipe entend promouvoir à travers les actions de l'accueil de loisirs les points suivants :

POUR L'ENFANT

Permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs dans un cadre épanouissant.

En offrant des conditions d'accueil adaptées au public
En assurant une présence sécurisante et en facilitant les relations interpersonnelles.
En préservant un cadre d'intimité et de chaleur pour les enfants.
En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant.

S'enrichir dans l'apprentissage de la vie collective.

En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.
En privilégiant des activités d'échanges, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.
En agissant directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.

Développer l'apprentissage de l'autonomie.

En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs.
En laissant le droit à l'enfant de faire ou de ne pas faire.
En mettant en place des lieux ou des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.
En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.
En aidant l'enfant à comprendre les règles et à poser des limites.

POUR LES PARENTS

Permettre aux parents de trouver un lieu d'éducation complémentaire.

En assurant un travail cohérent au service de l'enfant en lien avec sa réalité familiale.
En facilitant les échanges au moment de l'accueil et du départ de l'enfant.

Favoriser l'implication des parents dans la vie du centre.

En les associant aux actions organisées.
En créant un lien privilégié avec l'équipe d'encadrement.

POUR LA STRUCTURE

Affirmer notre place au sein de la ville

En assurant une bonne communication vers l'extérieur
En ouvrant le centre à l'ensemble des habitants de la ville
En travaillant avec les partenaires locaux

Assurer une image de qualité de notre accueil

En répondant au plus près aux attentes et besoins locaux.
En valorisant auprès des habitants et de nos partenaires notre travail et notre mission.

POUR L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Permettre à chacun de s'épanouir dans son travail

En assurant que le cadre est valorisant pour tous les employés.
En permettant à chacun de progresser dans sa vie professionnelle (formation, conseils, échanges,)
En garantissant une cohésion d'équipe au service du projet pédagogique.

Les moyens humains :

- un directeur
- quatre animateurs,

Les moyens matériels, financiers :

- La municipalité met à notre disposition les équipements sportifs de la ville (piscine, salle de sports, matériel)
- Participation des familles (carte d'adhérent, participations pour les camps)
- CAF
- Aide Social à L'enfance (département)
- Municipalité

5- LES RYTHMES DE VIE DE L'ENFANT

➤ • LES PETITS

Il s'agit des enfants de 3 à 6 ans. Les enfants continuent à s'affirmer auprès des leurs. Ils s'affirment en s'imposant, en se mesurant avec leur entourage et complètent leur apprentissage psychomoteur.

Les enfants ont besoin **d'expérimenter, de tâtonner, de se construire** en faisant ou en défaisant. Ils ont besoin d'un milieu particulièrement riche en possibilités d'expériences. Ces expériences sont vécues individuellement pour satisfaire leur propre besoin ou alors en très petit comité, la notion de groupe leur étant étrangère.

Leur relation à l'adulte est très forte et le point de repère affectif qu'il constitue doit être très stable. Les enfants ont besoin de **repères clairs** dans le temps et l'espace, qui sont pour eux des notions en cours de développement. L'adulte leur apporte également la sécurité nécessaire à une bonne réalisation de soi. L'enfant se construit à travers ce que lui renvoie son environnement. L'adulte est pour lui un véritable miroir. Cette image va l'accompagner toute sa vie. Leurs rythmes de vie doivent être particulièrement respectés.

Enfin, le besoin d'expression est chez eux primordial. C'est l'âge du développement du langage. Une bonne et riche relation en facilite le développement.

Les « petits » aiment vivre à leur rythme et pratiquer de multiples activités individuelles ou en petits groupes.

Les animateurs ont la tâche de faciliter cet aspect en organisant des espaces, des territoires, des lieux de vie, des zones ou coins d'activités où les enfants vont évoluer, s'amuser librement et établir des relations.

Les jeux organisés doivent être de courte durée, ne pas comporter trop de règles et doivent favoriser le développement psychomoteur et l'expression.

➤ LES ENFANTS 7-10 ANS

Les enfants de ce groupe d'âge sortent d'une période d'apprentissages divers et d'une grande dépendance aux adultes.

On suppose que durant ces années, le développement des instincts cesse et qu'une phase de repos, d'apaisement de la vie s'instaure.

Cette nouvelle phase est marquée par la **socialisation**, une grande sensibilité à l'**amitié** et une disposition particulière à accepter les **valeurs morales**, à se confirmer aux **lois éducatives**. La **curiosité** intellectuelle est très forte. Apparaissent les attitudes de pudeur et un penchant pour la perfection.

Une de leurs caractéristiques principales est leur capacité à **former des groupes**.

C'est **l'autonomie** qui se manifeste, car les enfants se sentent appartenir à un monde, prennent conscience des règles sociales et pour les accepter et y vivre, ils construisent leur propre **personnalité**.

Ils ont un besoin très fort d'apprendre, de savoir, de connaître, de comprendre. L'adulte doit permettre à ces enfants de se mettre en valeur, il est un conseiller technique qui favorise la progression, qui aide à la réussite. Il faut leur ménager un rythme de vie favorisant l'équilibre entre activité et repos.

5. LE PERSONNEL PEDAGOGIQUE

Le Directeur

Il est le responsable : de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui lui sont confiés, de l'organisation matérielle et pédagogique du centre, de la gestion financière, du personnel, de l'économat.

Il a la responsabilité du projet pédagogique du centre et de l'animation de son équipe au profit de la réussite des loisirs et des vacances des jeunes participants.

Il entretient des relations avec les intervenants extérieurs et les familles

Le directeur de centre est en plus d'un gestionnaire, un coordinateur et un formateur vis-à-vis de son équipe d'animation.

Coordinateur : permettre aux animateurs d'exprimer leurs compétences de façon complémentaires et adéquate avec le projet pédagogique. C'est aussi coordonner le personnel de service afin que chacun puisse faire son travail dans les meilleures conditions avec le souci permanent de leur présence ici : à savoir la détente des enfants dans un esprit de sécurité.

Formateur : c'est permettre à ceux qui ont l'expérience de la partager et d'en acquérir plus, et à ceux qui n'en ont pas de pouvoir en acquérir.

Pour ce faire, plusieurs choses peuvent être mises en place :

- Mettre à disposition des animateurs des documents sur la sécurité, sur les activités et les jeux.
- Mettre en place un ensemble de réunions plus ou moins informelles, le soir autour d'une tasse à café pour discuter de la journée.

- Une réunion bilan chaque semaine et aussi pour préparer la semaine à venir

Le directeur est animateur de son équipe, je ferais une évaluation individuelle au mi-séjour ou dès que nécessaire pour tous les animateurs : elle portera sur l'observation des activités menées, le travail en équipe, les relations avec les enfants, les parents et les divers interlocuteurs, la stricte observation des règles de sécurité.

Les animateurs

Ils participent directement à la mise en œuvre quotidienne et permanente du projet pédagogique du centre. Avec le soutien de la direction, ils élaborent et mettent en place des projets d'activités les plus variés, les plus novateurs, les plus attrayants et adaptés aux divers types de publics. Outre le rôle de garant de la sécurité des enfants et des jeunes et de la matérialisation du projet pédagogique, les animateurs jouent un rôle essentiel du point de vue relationnel avec les enfants, ainsi qu'avec les familles.

Pour permettre à l'enfant de faire un choix qui réponde à ses attentes, ses besoins, l'animateur devra l'aider, le guider, le conseiller sur les différentes activités proposées. Pour répondre aux besoins de l'enfant, l'animateur devra faire appel à deux types de compétences :

- Le savoir-faire : compétences techniques
- Le savoir-être : la capacité de communiquer, d'échanger, de créer des liens avec les enfants.

Le personnel d'entretien

Il est chargé de la tenue des locaux.

6. LES REUNIONS

Avec l'équipe :

- 3 réunions de préparation, d'organisation, de rencontres et d'échanges.

Avec l'équipe :

- Une rencontre par semaine avec toute l'équipe.
- Des entretiens individuels.
- Une rencontre par mois pour les 3/6 ans
- Une rencontre par mois pour les 7/10 ans

Avec les parents :

- Rencontres régulières : animateurs / parents et directeur / parents
- Les parents seront systématiquement informés du programme de la semaine.

Avec les enfants :

- L'animateur fait un bilan de la journée avec les enfants

Avec l'équipe :

- entretiens individuels
- réunion bilan en fin d'année

7. EVALUATION

- Les animateurs devront remplir une fiche de suivi qu'ils devront remettre au directeur.
- Une réunion bilan sera prévue avec les parents pour l'accueil de loisirs

8. CONCLUSION

Ce projet n'est pas figé, il évoluera avec le temps, les contraintes et les envies des enfants. Ce sont également des informations indispensables pour les familles. Il est affiché à l'entrée de la structure, afin que les parents puissent le consulter.